



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 28 mars 2017

17 h 00

salle du conseil

Présence : Pauline Hébert, maire suppléante
Mike LeBlanc, conseiller
Oscar LeBlanc, conseiller
Raymond Poirier, conseiller
Denny Richard, directeur général, greffier
Marcel Brideau, directeur général par intérim

Absent : Roland Fougère, maire

1. Ouverture officielle de la séance.

La maire suppléante, Pauline Hébert, ouvre officiellement la séance à 17h12 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour.

17-72 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. Offre d'achat - 59 boulevard Irving.

Le directeur général fait part que la municipalité a reçu une offre d'achat pour la propriété situé au 59 boulevard Irving et que les acheteurs désirent faire un "Bed & Breakfast" et restaurant avec ce bâtiment. Le conseil examine la convention d'achat-vente et décide le suivant :

17-73 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC

que l'on accepte les conditions de la convention d'achat-vente telles que stipulées et que la propriété située au 59 boulevard Irving soit ainsi vendue pour la somme soixante-dix mille dollars (70 000\$) plus TVH si applicable.

ADOPTÉE

5. Levée de l'assemblée.

17-74 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER

pour la levée de l'assemblée à 17h16.

ADOPTÉE